

**LISTE DES PIECES A FOURNIR
POUR LA RE-INSCRIPTION DES ETUDIANTS
DE C. P. G. E. : - P.C.
- P. S. I.**

A retourner par voie postale ou à déposer au secrétariat du lycée au plus tard le 28 juillet.

A. Documents à compléter :

- ↳ La fiche individuelle de renseignements (*coller une photographie*). (Doc.2) à **renseigner et à retourner impérativement**
- ↳ L'accusé de réception du règlement intérieur et de ses annexes. (Doc.3)
- ↳ Les fiches d'intendance (choix du régime - *externat, demi-pension ou prestation au repas* – et prélèvement automatique. (Doc 4a, 4b, 4c)
- ↳ La fiche d'autorisation de sortie (Doc.5)
- ↳ La fiche infirmerie (Doc.6) et si nécessaire la fiche de renseignements confidentiels (doc 6bis)

B. Joindre au dossier :

- a) La photocopie d'une attestation d'assurance "Responsabilité Civile".

La convention établie entre les 4 universités de Bretagne fixe les conditions d'inscription et de poursuite d'études des C.P.G.E. (*validation du cursus et dispense de L 1 ou L 2 en fonction de la réussite aux concours et de l'avis des enseignants de C.P.G.E.*).

Les étudiants en C.P.G.E. seront **obligatoirement inscrits** lors de la rentrée au lycée **dans l'une des 4 universités** pour bénéficier des effets de cette convention.

C. P. G. E.(cocher la filière
concernée)

PC

PSI

Photo

NOM :

Prénoms :
(dans l'ordre de l'état civil)

Adresse de l'élève pendant la scolarité :

Téléphone de l'élève (obligatoire) :

Sexe : Masculin (M) . Féminin (F) Né(e) le àNationalité Dép^tÉlève majeur : OUI NONRégime de Sécurité Sociale LMDE SMEBA Régimes spéciaux (à préciser).....Régime universitaire Rennes I UBO UBS. **SCOLARITÉ POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2010 / 2011**

LANGUE VIVANTE 1 : ALLEMAND (ALL1) ou ANGLAIS (AGL1)

Remplissez les cases en utilisant les codes entre parenthèses

UNE OPTION FACULTATIVE :

LANGUE VIVANTE 2 : ALLEMAND (ALL2) ou ANGLAIS (AGL2) ESPAGNOL (ESP2)

RÉGIME DE L'ÉLÈVE* :EXTERNE INTERNE INTERNE EXTERNE DP forfait 4 jours
(lundi, mardi, jeudi, vendredi)DP forfait 5 jours
(lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi)DP à la prestation

RESPONSABLE LEGAL 1

NOM : Prénom :

Lien de parenté 0 : Père et mère 1 : Père 2 : Mère 3 : Tuteur
4 : Autre membre de la famille 5 : DDASS 6 : Autre cas 7 : Elève lui-même

ADRESSE

Commune de résidence..... Code postal.....

Tél domicile..... Tél travail

Courriel Tél portable.....

Situation emploi 1 : Occupe un emploi 2 : Au chômage (*indiquer l'emploi occupé précédemment*)
3 : Préretraite, retraite 4 : Autre situation : personne sans activité professionnelle
ou retiré des affaires et "non retraité" (*femme au foyer...*)

PROFESSION :

Autorisez-vous la communication de vos coordonnées aux associations de parents d'élèves ? OUI NON

RESPONSABLE LEGAL 2

NOM : Prénom :

Lien de parenté 0 : Père et mère 1 : Père 2 : Mère 3 : Tuteur
4 : Autre membre de la famille 5 : DDASS 6 : Autre cas 7 : Elève lui-même

ADRESSE

Commune de résidence..... Code postal.....

Tél domicile..... Tél travail

Courriel Tél portable.....

Situation emploi 1 : Occupe un emploi 2 : Au chômage (*indiquer l'emploi occupé précédemment*)
3 : Préretraite, retraite 4 : Autre situation : personne sans activité professionnelle
ou retiré des affaires et "non retraité" (*femme au foyer...*)

PROFESSION :

Autorisez-vous la communication de vos coordonnées aux associations de parents d'élèves ? OUI NON

PERSONNE A PRÉVENIR

NOM : Prénom :

Lien de parenté 0 : Père et mère 1 : Père 2 : Mère 3 : Tuteur
4 : Autre membre de la famille 5 : DDASS 6 : Autre cas 7 : Elève lui-même

ADRESSE

Commune de résidence..... Code postal.....

Tél domicile..... Tél travail

Courriel Tél portable.....

Situation emploi 1 : Occupe un emploi 2 : Au chômage (*indiquer l'emploi occupé précédemment*)
3 : Préretraite, retraite 4 : Autre situation : personne sans activité professionnelle
ou retiré des affaires et "non retraité" (*femme au foyer...*)

PROFESSION :

Nombre total Nombre d'enfants à charge L'élève est-il boursier ? OUI NON
d'enfants à charge en lycée ou en second degré public

Date :

Signature du responsable

II. 29191 QUIMPER

ACCUSE DE RECEPTION DU RÈGLEMENT INTERIEUR ET DE SES ANNEXES

NOM DE L'ETUDIANT(E) : **PRENOM :**

CLASSE :

La famille ou l'étudiant(e) majeur(e) déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur* du lycée et de ses annexes (*charte informatique, internat, annexe C.P.G.E.*), en accepte toutes les dispositions et s'engage à le respecter.

Fait à.....le.....

*Signature du responsable légal
pour l'étudiant(e) mineur(e) :*

Signature de l'étudiant(e) :

Père :

Mère :

Tuteur :

* A consulter à l'adresse suivante : <http://www.lycee-brizeux.fr> rubrique « Documents »

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

L'HEBERGEMENT

- Internats du lycée Brizeux : internats féminin et masculin (*accueil dans la limite des places disponibles*).
- Résidence universitaire : S'adresser au CROUS à Quimper
Rue de l'université B.P 519 Tél : 02. 98. 90. 61. 18.
- Résidence étudiante des Colverts. Tél : 02.98.55.16.00
Cette résidence située 2 rue des Colverts à Quimper, non loin du lycée Brizeux, propose des studios (*Type T1*) équipés et meublés ouvrant droit à l'A.L.S.
- Autres : se renseigner dans les agences immobilières et auprès des Services d'éducation du lycée.

**A COMPLETER APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA NOTE RELATIVE AU REGIME
DES ELEVES ET A REMETTRE LORS DE L' INSCRIPTION OU DE LA REINSCRIPTION.**

ELEVE**Niveau de Scolarité 2010/2011**

NOM :
PRENOM :

Seconde
1ère
Terminale
POST-BAC

Date de naissance :

1ère inscription

Réinscription

REGIME SCOLAIRE 2010/2011

Demi-Pensionnaire au FORFAIT Forfait 5 jours **ou** Forfait 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi uniquement)

Demi-Pensionnaire au REPAS (1) (Au tarif de 3,79 €) Occasionnelle **ou** Régulière (préciser les jours de la semaine)

Externe Classe fréquentée en 2009/2010

Interne

Interne-Externé N° Badge 2009/2010

(1) Pour les demi-pensionnaires au repas, les repas sont payables d'avance et la carte doit être préchargée. Joindre un chèque de 37,90 euros (soit 10 repas) à l'ordre de M. l'Agent Comptable du lycée Auguste Brizeux

NOM ET PRENOM DES PARENTS, DU TUTEUR OU DU REPRESENTANT LEGAL

NOM :
PRENOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE : TEL. :
N° de téléphone : Domicile : Portable :

Profession du père :
Nom et adresse de l'entreprise où travaille le père :
Téléphone de l'entreprise :

Profession de la mère :
Nom et adresse de l'entreprise où travaille la mère :
Téléphone de l'entreprise :

Nombre total d'enfants : Dont à charge :

DEMANDE DE REMISE DE PRINCIPE (réservée au forfait)

Nom et Prénom des enfants	Date de naissance	DP / Int	Classe	Etablissement public fréquenté
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Les élèves ont le choix entre quatre formules, les internes étant obligatoirement au forfait.

TARIFS ANNUELS 2010

Catégories	Classes	Montants annuel	Trimestre sept/déc 2010	Si prélèvement automatique 9 prélèvements mensuels d'octobre 2010 à juin 2011**
Internes A sans nuitée du vendredi	Seconde à Terminale, CPGE	1 345,75 €	530,61 €	149,00 €
Internes B avec dîner + nuitée du vendredi	Seconde à Terminale, CPGE	1 452,50 €	572,70 €	161,00 €
Interne Externé	CPGE	1 179,50 €	465,06 €	131,00 €
Demi-pensionnaire Forfait 5 jours	6 ème à Terminale, CPGE	486,50 €	191,82 €	54,00 €
Demi-pensionnaire Forfait 4 jours	hème à Terminale, CPGE	426,73 €	168,85 €	48,00 €
Elève à la prestation (repas)		3,79 €		

Le régime est choisi à l'inscription ou à la réinscription et pour l'année scolaire. Des changements peuvent exceptionnellement être accordés par le Chef d'Etablissement en fin de trimestre pour le trimestre suivant.

1 -EXTERNE : L'élève rentre chez lui pour déjeuner.

2 -DEMI-PENSIONNAIRE AU FORFAIT : L'élève prend ses repas de midi au restaurant scolaire.

Le trimestre doit être payé dès réception de la facture émise par les services de l'Intendance. La famille peut bénéficier d'une remise d'ordre en cas d'absence de plus de 5 jours ouvrables consécutifs dans le trimestre pour raison médicale ou familiale dûment justifiée. Elle peut également bénéficier d'une remise de principe si trois enfants au moins sont scolarisés dans un établissement public du second degré. Les bourses sont affectées au paiement de ce forfait, le complément étant payé directement par la famille ou l'excédent reversé sur un compte bancaire ou postal (**joindre obligatoirement un R.I.B.**).

3 -DEMI-PENSIONNAIRE AU REPAS :

L'élève prend son repas de midi au restaurant scolaire. Le coût unitaire est de 3,79 €.. L'achat minimum est de 10 repas.

Les élèves devront veiller à l'approvisionnement régulier de leur carte et faire parvenir un chèque à l'Intendance avant l'épuisement du crédit en indiquant leur numéro de carte (chèque à déposer dans la boîte à lettres située à l'entrée du service "Intendance", bâtiment A). **Si la carte n'est pas créditée, l'élève ne pourra accéder au restaurant scolaire qu'en achetant un badge jetable (4,75 €) au distributeur situé dans le restaurant scolaire.**

4 - INTERNE EXTERNE :

Formule réservée aux élèves de Post-Bac (CPGE) qui peuvent prendre tous les jours petit-déjeuner, déjeuner et dîner au Lycée, mais sont logés à l'extérieur.

RAPPEL IMPORTANT :

1. LA CARTE MAGNETIQUE EST OBLIGATOIRE POUR L'ACCES AU SELF QUEL QUE SOIT LE REGIME RETENU : en cas de perte, elle devra être rachetée au tarif de 3 €.

2. QUELLE QUE SOIT LA QUALITE (EXTERNE / DP / INTERNE) IL EST IMPORTANT DE FOURNIR UN R.I.B. DES L'INSCRIPTION OU LA REINSCRIPTION AFIN DE NE PAS RETARDER LE VERSEMENT EVENTUEL DES BOURSES OU D'EVENTUELS REVERSEMENTS (VOYAGE, FONDS SOCIAUX).

3. LES CARTES 2009/2010 SERONT REUTILISEES A LA PROCHAINE RENTREE SCOLAIRE.

4. LES TARIFS SCOLAIRES SONT SUSCEPTIBLES DE MODIFICATION AU 1^{er} JANVIER DE CHAQUE ANNEE CIVILE

**** Le nombre total de repas pris par l'élève n'est pas connu avec certitude en début d'année scolaire (voyage, maladie...). Le montant définitif sera ajusté lors du dernier prélèvement.**

Lycée BRIZEUX
6, rue Bourg-les-Bourgs
B.P. 60308
29 191 QUIMPER Cedex

**SORTIE DES ELEVES
(élèves mineurs)**

Je soussigné (e)

Père, mère, tuteur, responsable légal de l'élève *

Nom.....Prénom.....Classe.....

autorise mon fils, ma fille à quitter le lycée en dehors des heures de cours.

Je déclare avoir pris toutes les dispositions afin que mon fils, ma fille soit correctement assuré(e), comme le demande la circulaire ministérielle n° 78.027, en date du 11/01/78, et décharge donc le lycée de toute responsabilité en ces circonstances.

A....., le.....

Signature :

* Rayer la mention inutile

(1) ACCES AU GARAGE A VELOS

Nom /Prénom :

Classe :

N° de badge :
(inscrit au dos de la carte de self)

inscrit pour l'année scolaire 2010/2011 en

sollicite l'accès au garage à vélos.

Date

Signature

.....

.....

Infirmerie

à rapporter

Doc. 6

Lycée Brizeux

Interne

Demi-pensionnaire

Externe

Nom de l'établissement : Année scolaire :

Nom : Prénom :

Classe : Date de naissance :

N° téléphone élève :

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

.....

N° et adresse du centre de sécurité sociale :

.....

N° et adresse de la mutuelle :

.....

N° et adresse de l'assurance scolaire :

.....

Profession du père : de la mère :

.....

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

N° de téléphone du domicile :

N° du travail du père : Portable :

.....

N° du travail de la mère : Portable :

.....

Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

.....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

Important : un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

.....
.....

(pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (*allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre,...*).....

.....
.....
.....
.....
.....

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

1. DOCUMENT NON CONFIDENTIEL

à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement avec la fiche de renseignements jointe.

La loi n°2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades précise, entre autres, les dispositions nécessaires au traitement de l'urgence, notamment pour les mineurs.

Elle fait apparaître que les autorisations d'opérer signées en blanc par les parents (*fiches de renseignements, sorties scolaires, séjours divers...*) n'ont aucune portée légale. En effet, l'autorisation d'opérer ne peut être que spécifique à une intervention, à une date et à un médecin ou service hospitalier précis.

En cas de besoin :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS A TRANSMETTRE SOUS PLI
FERME A L'INFIRMERIE DE L'ETABLISSEMENT

B. CONFIDENTIELLE

Nom :
Prénom :
Classe : Date de naissance :
Etablissement ou école d'origine :
Classe fréquentée l'année précédente :

Nom et n° de téléphone (fixe ou portable) des personnes à contacter en cas d'urgence susceptibles de prendre en charge l'élève :

- 1 - N° de téléphone du domicile : N° de portable.....
- 2 - N° du travail du père : Poste :
- 3 - N° du travail de la mère : Poste :
- 4 - Nom et téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :
- 5 - Nom et n° de téléphone du médecin traitant :

Si votre enfant est :

- atteint d'une maladie chronique pouvant nécessiter une prise de médicament durant le temps scolaire,
- susceptible de prendre un traitement d'urgence,
- atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre scolaire,

il va de votre intérêt et de celui de votre enfant que ces informations soient parfaitement renseignées.

Antécédents médicaux (dates des maladies) :
.....
.....
Allergies éventuelles :
.....
Traitement en cours (nom des médicaments) :
.....
Antécédents chirurgicaux (dates) :
.....

En fonction de ces renseignements, vous serez contactés par le médecin ou l'infirmière scolaire pour, si nécessaire, établir avec vous les conditions d'accueil et de scolarisation adaptées à l'état de santé de votre enfant.

L'infirmier(e) appliquera les traitements prescrits par le médecin de famille seulement si les médicaments sont accompagnés d'une photocopie de l'ordonnance.

Vaccinations : Joindre obligatoirement une photocopie du carnet de santé

Tout renseignement confidentiel complémentaire pourra être transmis sous pli cacheté à l'infirmerie.

**SI BESOIN , VOUS POUVEZ CONTACTER DIRECTEMENT L'INFIRMERIE DE L'ETABLISSEMENT
DU LUNDI AU VENDREDI au 02.98.55.93.05**

Accueil des élèves de C.P.G.E. de 1^{ère} et 2^{ème} années

Jeudi 2 septembre 2010

PCSI A et B

8 h 30 locaux CPGE (salle S)

Accueil des élèves et de leur famille
par Madame le Proviseur

→ Présentation du Lycée Brizeux et des CPGE

8 h 45

Vérification des listes d'inscription (*professeurs et vie scolaire*)

9 h à 10 h 00

Accueil des étudiants par leurs enseignants

- Prise de contact
- Définition des objectifs de 1^{ère} année
- Emploi du temps
- Visite des locaux

PC et PSI

9 h à 10 h IUFM (Amphi de Physique/amphi de chimie)

Accueil des étudiants par leurs professeurs

- Prise de contact
- Bilan des concours
- Emploi du temps, calendrier des devoirs
- Définition des objectifs de 2^{ème} année
- Rôle des étudiants de deuxième année dans l'accueil des étudiants de PCSI

TOUS NIVEAUX

10 h précises (salle S)

Démarches administratives (*complément de dossier, inscription universitaire, assurances étudiantes*)

11 h – 12 h (salle S)

Hygiène de vie en classe préparatoire

(*intervention de l'infirmière, de l'assistante sociale et d'un intervenant extérieur*)

Cours l'après-midi

Vendredi 3 septembre 2010 : TOUS NIVEAUX

8h-12h : cours

12 h : après-midi d'intégration organisé par l'association Taup'Modèles.

Rappel : les élèves externes doivent apporter leur pique-nique.

(*pique-nique fourni par le lycée aux internes et demi-pensionnaires*)

PROGRAMME DE FRANÇAIS ET DE PHILOSOPHIE 2010-2011
DES ETUDIANTS EN PREMIÈRE ET DEUXIÈME ANNEE DE C.P.G.E

Thème : Le Mal

Œuvres :

- W. Shakespeare - « Macbeth »
Edition Garnier Flammarion, dans la traduction de P.J. Jouve
- J-J. Rousseau – « La profession de foi du vicaire savoyard »
Edition Garnier Flammarion.
- J. Giono – « Les Âmes fortes »
Edition Folio Galimard

Les étudiants se procureront les œuvres dans les éditions mentionnées ci-dessus.

Ils en feront, au cours de l'été, une lecture attentive et réaliseront sur chaque œuvre, une fiche de lecture personnelle comportant :

- 1 – une notice biographique de l'auteur
- 2 – un résumé de l'œuvre chapitre par chapitre ou acte par acte
- 3 - une réflexion sur les rapports perçus entre chaque œuvre et le thème « le mal ».

Bonne lecture !

TAUP'MODELES

L'ASSOCIATION ETUOIANTE EN C.P.G E. AU LYCEE BRIZEUX

Félicitations pour ton admission en Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles 1

Présentation :

Gérée par les étudiants, l'association TAUP'MODELES a pour but de faciliter l'intégration des élèves en CPGE, d'améliorer la vie étudiante, et de mener à bien les projets des élèves.

Activité de l'association :

- Prêt de manuels scolaires.
- Impression des photocopies.
- Organisation de sorties (bowling, repas de classe, paintball, théâtre, cinéma, activités sportives...).
- Réalisation des projets des élèves (ex : WE de Désintégration organisé en 2010).
- Eventuelles aides pour les voyages organisés.
- Organisation de la journée d'intégration.

Cotisation à l'association et prêt des manuels scolaires :

Dès la rentrée, chaque élève doit obligatoirement se munir de deux chèques à l'ordre de **l'Association TAUP'MODELES** :

- **Un chèque d'un montant de 230€** de caution pour l'emprunt des manuels scolaires qui sera restitué à la fin de l'année.
- **Un chèque d'un montant de 80€** pour la cotisation à l'association, la location des livres, l'achat de nouveaux livres, l'achat des photocopies

La rentrée

- La distribution des manuels scolaires se fera dans la semaine suivant la rentrée. Ne pas oublier les chèques.
- Programme de la journée d'intégration du vendredi 3 septembre :
 - **Cours le matin de 8h à midi.**
 - **Pique-nique le midi.** Pique-nique non fourni pour les externes.
 - **Après-midi d'intégration de 12h à 18h.** Prévoir une tenue de sport, un maillot de bain, une serviette, et un brevet de natation.
 - **Soirée de Bienvenue organisée le soir pour finaliser cette journée.**

Bonnes vacances et à la rentrée ! Le
Bureau des TAUP'MODELES

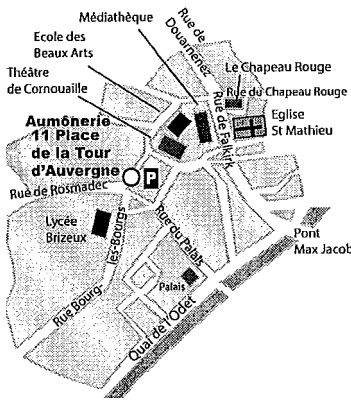


AUMÔNERIE DES ÉTUDIANTS DE QUIMPER

Lionel BOTTÉ
 Aumônerie des Etudiants de Quimper
 11 place de la Tour d'Auvergne
 29000 QUIMPER

02 98 90 67 73-06 71 05 95 68
lionel-aumonerie@wanadoo.fr

EN CENTRE VILLE



Bonjour,

Sur QUIMPER, des étudiants en B.T.S., de l'Université, de l'I.U.T., des Ecoles ou en Prépa se retrouvent à l'aumônerie tous les mercredis soirs.

**La Rentrée 2010 aura lieu
 le mercredi 22 septembre
 à partir de 19h00**

11 place de la Tour d'Auvergne

Si tu es intéressé(e), tu peux me retourner ce bulletin d'information à l'adresse ci-contre.

Lionel BOTTÉ
 Responsable de l'aumônerie

L'aumônerie est un lieu

où l'on vient en toute **liberté** et quand on veut, **d'accueil**, de **rencontre**, **fraternel** et **amical**, ouvert sur toutes les réalités du monde étudiant. Réflexion sur la société, les défis humains, les projets et les questions de **chacun**

.....

Coupon Réponse pour recevoir toutes les infos

à retourner à Lionel BOTTÉ Aumônerie des Etudiants de Quimper 11 place de la Tour d'Auvergne 29000 QUIMPER

NOM

Prénom

Né(e) le / / Âge

Etudiant(e) à

en

Adresse

.....

CP Ville

Tél

Mobile

Mail

Attente(s) & Suggestion(s)